

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 42 50 Six mois. 78 00 Un an. 150 00

Mort, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. 20 ct Réclames: 30 ct Faits divers: 50 ct On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, à Valenciennes, chez M. M. HAVAR, à Valenciennes, chez M. H. BENOIST, à Valenciennes, chez M. H. BENOIST, à Valenciennes, chez M. H. BENOIST, à Valenciennes.

Ces pièces ne sont reconnaissables qu'au poids, elles ont été fort adroitement évidées par une petite ouverture pratiquée au cordon.

M. Arnould, chef d'escadron commandant la compagnie de gendarmerie du Nord, autorisé à permuter, va prendre le commandement de la gendarmerie de la Guadeloupe.

M. l'abbé Bertrand, vicaire à Sainte-Elisabeth à Roubaix, est transféré à Aniche.

Le ministère public, par l'organe de M. le substitut Boyer, a pris des conclusions contraires aux prétentions de M. Baton, dans le procès intenté par ce dernier à MM. Verley et Saint-Martin, devant le tribunal correctionnel de Lille.

Hier après-midi, à 3 heures moins le quart, un accident avait causé un grand rassemblement; rue de Lille. Un tombereau chargé de débris de briques conduit par le menuisier Desbouvries, qu'on a vu, les a-t-on dit, entreprendre la ville s'est renversé à la suite de la rupture de l'une des roues. En ce moment le tombereau passait contre le bord du trottoir, et le sieur Desbouvries juché à la façon ordinaire sur la pièce de l'avant a été lancé avec une telle violence qu'il est allé tomber près des maisons, couvrant le trottoir de son sang. Heureusement il en sera quitte pour des blessures sans gravité.

On a arrêté, rue de la Chapelle-Carrette, hier soir, un jeune homme de 23 ans, Emile Guilbert. Cet individu avait été expulsé de France par un arrêté préfectoral en date du 5 mai 1875.

Emile Guilbert a été conduit au dépôt de sûreté.

Une course au trot a eu lieu dimanche matin, à Lille, contour de l'Esplanade, par suite d'un défi entre les propriétaires de deux trotteurs renommés.

Les chevaux engagés sont partis à sept heures précises du Café de l'Europe. Gabriel, cheval appartenant à M. Emile Despret, de Canteleu, est arrivé le premier, devançant son adversaire d'environ dix mètres.

Environ mille personnes assistaient à cette lutte. Il y a, nous dit-on, une autre course décidée pour dimanche, à pareille heure. Réunion également au Café de l'Europe.

Un jeune enfant qui jouait sur le quai de la Basse-Deule, à Lille, derrière l'hospice Comtesse, vint à tomber dans le canal. Un marchand de vieilleries qui s'aperçut de sa chute, s'empressa de lui porter secours et parvint à le faire sortir sans se jeter lui-même à l'eau. Le même marchand n'avait pas hésité, quelques jours auparavant, à se précipiter dans le canal pour arracher un autre enfant à une mort certaine.

La vérification du lait se fait partout avec une grande régularité. Les journaux de Douai nous apprennent que dans cette ville une visite aux laitiers sera faite chaque semaine, à un jour indéterminé.

Une femme nommée Sauwalle, Adolphe, âgée de 75 ans, demeurant à Wanquelin, (Pas-de-Calais) a été victime d'un terrible accident le 3 de ce mois. Elle était assise près du feu, lorsque des étincelles sautèrent sur ses vêtements, qui s'enflammèrent avec une telle rapidité qu'elle ne put parvenir à les éteindre.

Quand les secours arrivèrent, elle était presque entièrement carbonisée.

On nous communique l'article suivant :

Dimanche 7 mai dernier, on célébrait au centre de la rue de la Paix la fête du patronage de Saint-Joseph.

Un grand nombre de sociétaires, accompagnés de leurs amis, ont assisté à la messe chantée dans la vaste chapelle de l'établissement en l'honneur du patron de la société. La messe chorale, composée de 60 exécutants, dirigée par M. Leloux, a chanté la messe de Saint-Joseph avec un ensemble et un sentiment religieux qui ont dû retentir jusqu'au fond du cœur des cinq cents hommes présents, qui, par leur recueillement et leur bonne tenue, ont été venus honorer la fête du saint patron.

Le mémoire est si populaire.

Les vêpres, chantées en faux-bourdon à 3 heures et suivies de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, avaient attiré de nouveau à la chapelle la même affluence.

A l'issue des vêpres, M. le doyen de la paroisse Saint-Martin est venu bénir la statue

M. de Motte est arrivé à Luga le samedi soir, venant d'Italie. Un adjudant-major l'accompagne.

Le prince Arthur d'Angleterre est parti dimanche soir pour Londres.

Le Corsaire publie sur Jeanne d'Arc un article où l'on ne sait ce qui domine de la haine irréligieuse ou de l'ignorance historique. Le rédacteur de l'article suppose que Jeanne d'Arc a été brûlée par l'Inquisition. Comme si la malheureuse héroïne n'était pas morte en faisant appel à « Rome » et à l'Inquisition du jugement inique prononcé à Rouen. Les rédacteurs du Corsaire devraient au moins avoir lu Michelet. Ce n'est pas trop leur demander.

Nous lisons dans la Post de Berlin, du 7 mai :

Le mariage du comte de Talleyrand Périgord avec M^{lle} de Gontant-Biron, fille de l'ambassadeur de France à Berlin, a eu lieu le 3, au château de Gunthersdorf situé en Silésie et appartenant au comte de Pine, prince de la cour de Talleyrand. On remarquait parmi les invités plusieurs membres du corps diplomatique accrédité à Berlin, et de la haute noblesse silésienne. Après le mariage civil, la bénédiction nuptiale a été donnée aux époux dans la serre du château, qui avait été transformée en chapelle.

Lors du dîner, le duc de Dino a porté le premier toast et but à la santé de l'empereur d'Allemagne. On a répondu à ce toast avec le plus grand enthousiasme. Le jeune couple est resté au château de Gunthersdorf.

M. le président de la République est arrivé hier matin, à une heure moins dix minutes, à Paris.

Le Bulletin français annonce que le président de la République est rentré à Paris, rapportant la meilleure impression du concours régional agricole, des fêtes auxquelles il a assisté, et de l'accueil qu'il a reçu de la population orléanaise.

On lit dans le Moniteur universel :

« Nous croyons savoir que le gouvernement s'est vivement ému du tragique incident de Salonique. M. le duc Decazes, si nous sommes bien informés, a eu à ce sujet une longue entrevue avec le chef de l'Etat. La question sera d'ailleurs traitée demain, en conseil des ministres; mais elle a donné lieu d'urgence à des demandes de satisfaction. »

M. Périn, conservateur libéral, a été élu, hier, membre du conseil général pour le canton de Soissons par 2836 voix sur 2955 votants.

M. le général de Cissey aurait, d'après l'Union, l'intention de demander la création d'un sous-secrétariat d'Etat au ministère de la guerre. Deux candidats seraient sur les rangs pour cette importante situation : le général Gresley, déjà conseiller d'Etat pour la section de la guerre, et M. le général Berthaud qui fut chargé, en 1870, de l'organisation de la garde nationale mobile.

Plusieurs délégués de la société d'agriculture de France, et du cercle des cultivateurs, ont fait une démarche auprès de M. Teisserenc de Bort et de plusieurs membres de la commission supérieure de l'exposition universelle en vue de faire régler les conditions du concours d'animaux qui doit être annexé à l'exposition de 1878. Ces messieurs désiraient que ce concours fut renouvelé plusieurs fois pendant la durée de l'exposition, afin que les produits dignes de figurer, pussent tous trouver place à cette exhibition, qui serait pour ainsi dire illimitée. Les contre-allées de l'avenue des Bassins offriraient de suffisantes ressources pour l'installation des animaux; au besoin même on pourrait établir des baraquements sur l'esplanade des Invalides.

Enfin, les délégués ont demandé que tous ces concours partiels, fussent couronnés par un concours final, où seraient seulement admises les bêtes primées. Ces vœux ont été pris en sérieuse considération, et nous apprenons qu'un certain nombre de membres de la commission supérieure ont promis de faire leur possible pour obtenir au moins en partie leur réalisation.

L'affaire de Salonique

Voici le récit officiel de cette grave affaire, telle qu'il a été adressé au gouverneur général de Salonique :

Une jeune villageoise chrétienne, qui avait embrassé l'islamisme, étant arrivée par le chemin de fer de Salonique, quelques zaptiés (gendarmes), qui l'attendaient à la station allaient la conduire, suivant l'usage, à la résidence du gouverneur général, lorsqu'environ 150

individus, réunis par le consul des Etats-Unis, ont assailli la jeune fille, arraché son voile et son manteau, et, l'enlevant de force, l'ont emmenée dans la maison d'un chrétien; ce qui a exaspéré les musulmans présents à cette scène de violence.

Bientôt la foule ameutée s'est portée en masse à la résidence du gouverneur pour demander avec instance que la jeune fille y fût ramenée; en attendant l'arrivée de la jeune fille, la foule s'est réunie dans une mosquée, et à partir de ce moment tous les efforts des autorités et des notables ont été impuissants pour la contenir; il était visible que l'ordre ne serait rétabli que par l'arrivée de la jeune fille ou l'apparition des troupes.

A ce moment, le gouverneur, informé que le consul d'Allemagne et consul de France avaient pénétré dans la Mosquée envahie, et venu en personne pour faire sortir les consuls et calmer les esprits; mais tous les efforts ont été inutiles. La jeune fille n'arrivant pas, la populace qui, après s'être procuré des armes, s'était accumulée aux abords de la Mosquée à arracher les barreaux des grilles; elle s'est ruée sur les deux consuls qui, malgré les efforts désespérés du gouverneur, ont succombé sous les coups des assaillants.

Les troupes ont paru trop tard pour sauver les représentants de la France et de l'Allemagne; mais elles ont dispersés les perturbateurs, placé des sentinelles devant les consulats, et finalement rétabli la tranquillité. Des poursuites ont commencé aussitôt contre les fauteurs de l'émeute.

Ce douloureux événement a profondément impressionné la Sublime-Porte, qui a résolu de sévir promptement et avec la plus grande rigueur contre les misérables auteurs du forfait. A cet effet, deux commissaires impériaux, munis de pleins pouvoirs, sont partis pour Salonique, accompagnés des délégués des ambassades de France et d'Allemagne.

L'almirant de Gotha n'indique pas de consulat des Etats-Unis à Salonique. Peut-être ne se trouve-t-il dans ce port qu'un vice-consul américain qui est probablement un négociant indigène.

(V. aux dernières nouvelles)

Le huitième anniversaire de l'hôpital français à Londres

Londres, 7 mai, 1 h. matin. Le huitième anniversaire de la fondation de l'hôpital français a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. le marquis d'Harcourt, ambassadeur de France. M. Gavard, ministre plénipotentiaire, et tout le personnel de l'ambassade de France, sauf les attachés militaires et naval, ainsi que les principaux membres de la colonie française, assistaient à cette fête.

Un certain nombre de membres de la société anglaise avaient également tenu à y assister.

Le banquet comprenait environ deux cents convives. Il a eu lieu dans les Willis rooms.

Il était magnifique. Une musique s'est fait entendre entremêlée de temps en temps par des morceaux de chants.

L'ambassadeur de France a porté en anglais le toast suivant à la reine d'Angleterre :

« J'ai eu l'honneur de voir sa majesté à de longs intervalles et à diverses périodes de son existence, et chaque fois j'ai été frappé de la dignité royale qu'elle montrait.

« J'étais présent, dans cette belle abbaye de Westminster, lorsque dans sa première jeunesse encore presque un enfant, elle reçut avec la couronne d'Angleterre, l'hommage de tout ce qui était grand et noble dans le pays sur lequel elle allait régner. Je me souviens encore de sa personne éclatante de jeunesse, de sa contenance gracieuse et noble et de cette confiance pleine d'espoir en l'avenir, qui brillait sur sa figure.

« Plus tard dans la vie, je la revis dans son château de Windsor, épouse et mère heureuse, son mari à ses côtés et ses enfants à ses pieds, girld with glowing infancy daughters a sons of beauty, selon l'expression de votre grand poète.

« Aujourd'hui enfin, dans le poste que j'ai l'honneur d'occuper, j'ai été de nouveau admis en la présence de sa majesté et dans son auguste veuvage je l'ai trouvée ayant renoncé en même temps qu'à toutes les espérances de bonheur personnel, aux pompes et aux plaisirs de la royauté, mais accomplissant consciencieusement tous les devoirs que cette royauté lui impose.

« La vie de la reine est celle d'une noble reine. Que cette vie soit longtemps prolongée. C'est le vœu de tous ses sujets. Qu'il me soit permis d'ajouter que c'est là aussi le vœu, de tous ceux qui, dans les pays étrangers, et ils sont nombreux, admirent son caractère, et respectent ses vertus. »

Ce toast a été couvert d'applaudissements. Tout le monde s'est levé et les trois hurrahs traditionnels ont été répétés par tous les convives.

La musique a joué le God save the queen. Au toast à la reine a succédé le toast au prince de Galles, à la princesse de Galles et à la famille royale, porté par l'ambassadeur également en anglais.

« En portant la santé de son Altesse royale le prince de Galles, je dirai seulement que si l'Angleterre est heureuse d'avoir une reine comme la reine Victoria, elle a eu surtout raison d'avoir confiance pour l'avenir, car l'héritier du trône s'est déjà assuré par lui-même l'affection du peuple anglais.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes 3 0/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0), and various bank and bond prices.

DEPECHE COMMERCIALES

New-York, 8 mai. Change sur Londres, 4.87 1/2; change sur Paris, 5.133/4. Valeur de l'or, 112 5/8.

Havre, 9 mai. Cotons: Ventes 500 b. Marché calme, soutenu.

Liverpool, 9 mai. Cotons: Ventes 6,000 b., sans changement.

New-York, 9 mai. Cotons: 12 1/2. Recettes de trois jours, 11,000 b.

ROUBAIX 9 MAI 1876.

Bulletin du jour

Nous estimons que les réflexions que suggère le récit du voyage de M. le maréchal de Mac-Mahon, à Orléans, ont une bien autre importance que celles que provoque la lecture de la dernière circulaire de M. Ricard, insérée au Journal officiel. Ainsi que l'a fait remarquer Mgr l'évêque d'Orléans, ce n'est pas seulement un comico agricole que le Chef de l'Etat est allé visiter dans le chef-lieu du Loiret, c'est l'anniversaire de la délivrance d'une place forte française que le vainqueur de Malakoff et de Magenta a célébré chrétiennement.

En effet, c'est à la cathédrale que M. le maréchal de Mac-Mahon a fait sa principale station; c'est là qu'en acceptant l'application que lui faisait l'illustre évêque de l'une des paroles bibliques qui donnent aux Chefs de peuple l'espérance de voir leur mission remplie, il a marqué la véritable signification; la partie politique de son voyage. Cet acte religieux, du reste, était d'autant plus significatif que jamais la haine que les révolutionnaires qui veulent transformer le pouvoir du maréchal en instrument de leurs rancunes, portent à la religion catholique, n'a été plus furieuse ni plus franche en ses manifestations. C'est au moment où le conseil municipal de Paris refuse à des œuvres de bienfaisance les allocations budgétaires qui les aidaient à soulager d'innombrables misères, sous prétexte que ces œuvres sont dirigées par des prêtres et servies par des religieux, c'est au moment où on trois ou quatre démagogues défilent de rage et d'impuissance, proposent la suppression du budget des cultes, c'est-à-dire une véritable banqueroute partielle; c'est à ce moment précis que M. le maréchal de Mac-Mahon se rend dans une basilique où l'on célèbre la mémoire d'une héroïne chrétienne, et s'agenouille, et prie comme le plus humble et le plus croyant des fils de la France catholique.

Nous croyons après ces rapprochements n'avoir plus à insister sur le caractère du voyage et des actes que vient d'accomplir le président de notre troisième République.

La circulaire de M. Ricard aux préfets, mérite qu'on le commente pour de bien autres motifs. C'est une homélie sentimentale et assez comique sur la tolérance que des fonctionnaires con-

servateurs doivent aux républicains. M. Ricard donne par là des leçons de civilité puérile et honnête aux préfets que, n'ayant pu remplacer il a maintenus. Il va jusqu'à leur prescrire la façon dont ils doivent se conduire à l'égard des conseillers généraux. « C'est du Baillif, corrigé par madame la comtesse de Bassanville » nous disait hier un de nos plus spirituels concitoyens. M. Ricard aurait pu, en effet, intituler sa circulaire: petit code du cérémonial pour les principales circonstances de la vie administrative et politique ad usum præfectorum.

Quelle vertu, pourtant, quelle influence de telles recommandations peuvent-elles avoir sur les relations des administrateurs et des administrés et sur l'avenir de la jeune et chère République de MM. Ricard et Waddington? C'est ce que nous recherchons en vain.

La vérité est que M. Ricard a voulu donner un gage de complaisance, un appoint de satisfaction aux radicaux qui le pressaient de faire quelque chose pour leur République. Il a cru qu'une attestation, qu'un certificat de vie et de légalité donné au fait républicain suffirait pour lui concilier les sympathies des badauds et des simples. Il ne s'est trompé qu'à demi. La République française se déclare en effet, satisfaite, mais pour le moment seulement. Elle enregistre les déclarations de M. Ricard, comme on enregistre des promesses, mais elle ne lui donne point congé, elle ne le tient point quitte pour cela.

Après comme avant cette circulaire, la situation de M. Ricard en tant que ministre est sans issue autre qu'une chute éclatante et prochaine. M. Ricard est le ministre d'une équivoque. Or, la période que nous traversons est vouée plus que toute autre à la sincérité. Que les passions soient brutales, cela importe peu de nos jours pourvu qu'elles ne soient point hypocrites. Mais la passion du centre gauche pour le pouvoir n'est nullement une passion légitime, en ce sens qu'elle n'est justifiée ni par la supériorité des talents, ni par l'excellence et la fixité des convictions. Elle ne s'exerce que par l'intrigue, et pour l'intrigue et, par conséquent, elle ne peut aboutir qu'à la confusion finale des hommes qui la servent et qui s'en servent.

Le Corsaire a reparu : un numéro nous en est parvenu; il répudie d'une façon trop éclatante pour ne point justifier quelques appréhensions, toute suspicion de dépendance envers le prince Jérôme Napoléon. Il est certain que l'un des écrivains qui firent le succès de l'ancien Corsaire, M. Hippolyte Castille fait partie de la nouvelle rédaction, sous son vieux pseudonyme d'Alceste. Or, M. Hippolyte Castille n'a jamais passé pour un républicain bien scrupuleux. Il a au contraire été mêlé sans cesse à toutes les aventures de presse qu'on imagina sous l'empire, pour fausser et pervertir l'opinion. Il ne serait pas impossible qu'il se prêtât à une mystification suprême dont le parti républicain paierait les frais.

Nous avons dit souvent que l'ingérence du prince Jérôme Napoléon dans la politique française constituait l'un des dangers de l'avenir. Nous le maintenons et nous ne saurions nous lasser de le dire.

CHRONIQUE

Plusieurs officiers de l'armée territoriale, ayant à effectuer de longs parcours pour se rendre au siège de leur commandement, ont demandé l'autorisation de permuter avec des collègues beaucoup plus rapprochés de ces mêmes commandements. La Patrie croit savoir que le ministre de la guerre n'est nullement opposé à ces demandes et que les officiers de l'armée territoriale ont chance d'être assimilés encore sur ce point à ceux de l'armée active.

La Patrie apprend qu'une division de trois frégates cuirassées avec un aviso part pour le Levant, à l'occasion de l'assassinat du consul de France à Salonique.

Le Français annonce que plusieurs exemplaires d'une brochure ayant pour titre: Le Dialogue de la Commune, ont été saisis à la frontière.

Plusieurs journaux autrichiens de l'opposition, notamment ceux de Prague, ont été saisis en vertu d'un mandat du procureur impérial.